

Pièces à fournir :

- 1 – Demande d'entrée dans l'Etablissement manuscrite de l'intéressé
- 2 – Noms – prénoms des enfants ou des personnes à prévenir (adresse et téléphone)
- 3 – Nom et coordonnées du médecin traitant
- 4 – Attestation de la carte vitale
- 5 – Carte de mutuelle complémentaire
- 6 – Livret de famille (ou extrait de naissance)
- 7 – Jugement de Tutelle si protection juridique
- 8 – Justificatifs des retraites et des autres revenus
- 9 – Engagement de payer
- 10 – Si la personne est bénéficiaire de l'A.P.A à domicile, fournir les documents correspondants (n°Gir)
- 11 – Avis d'imposition
- 12 – Courrier du médecin précisant :
 - le contexte de la demande
 - les antécédents médicaux et chirurgicaux
 - l'état de la personne
 - les traitements actuels

Ces informations sont nécessaires à la constitution du dossier médical.

- 13 – Grille AGGIR (Autonomie Gérontologique Groupe Iso - Ressources)
- 14 – Document d'évaluation de la personne, établi par les intervenants et / ou le médecin traitant (service de soins à domicile, infirmiers libéraux, service d'aide-ménagère)

Afin de respecter le secret médical, mettre dans une enveloppe les documents n° 12, 13 et 14 à : Médecin Coordonnateur - EHPAD USLD - Centre Hospitalier d'Auch

Ce dossier avec l'ensemble des documents est à retourner au :

BUREAUX DES ADMISSIONS DES STRUCTURES EXTERIEURES

EHPAD ROBERT BARGUISSEAU - 18 CHEMIN DE LA RIBERE 32000 AUCH

Le dossier complet est ensuite soumis pour décision à la Commission d'Admission et de Transfert.